



Signature d'un protocole relatif à l'acquisition de la société ADEX

Paris le 1 mars 2016,

Le 1er mars 2016 le Groupe EPC, d'une part, et la société EJ Barbier, d'autre part, ont conclu un protocole d'accord relatif à l'acquisition par EPC SA et sa filiale EPC France de la totalité du capital de la société ADEX.

La société ADEX, dont le capital est aujourd'hui réparti entre EJ Barbier (95%) et EPC SA (5%), emploie 33 salariés et fourni au Groupe EPC les ressources et services nécessaires à l'exercice de ses fonctions de holding coté (notamment direction financière, administrative, technique, ressources humaines, juridique, communication, développement commercial et marketing).

Cette opération permettrait de rationaliser les structures et coûts du Groupe EPC. Elle aurait lieu au prix global de 351.975 € situé dans la fourchette de valorisation déterminée par l'expert indépendant désigné par le conseil d'administration d'EPC SA.

Elle est subordonnée à la condition suspensive de son approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires d'EPC SA, sur le rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, au plus tard le 30 juin 2016.